AVENANT DE RENOUVELLEMENT AU

CONTRAT D’APPUI AU PROJET D’ENTREPRISE

POUR LA CREATION OU LA REPRISE D’UNE ACTIVITE ECONOMIQUE

(Loi n°2003-721 du 1er août 2003 pour l’initiative économique)

**ENTRE-LES SOUSSIGNES :**

AUXIME SAS

Dont le siège est situé 9 Quai Jean Moulin 69001 LYON

N° SIRET : 404 328 510 00023

Représentée par Philippe de TESTA ayant tous pouvoirs à l’effet des présentes

Ci-après désigné l’« Accompagnateur »,

**D’UNE PART**

**ET**

Monsieur/Madame

Né le à Pays :

De nationalité française,

N° SS :

Demeurant

Désirant développer une activité de à l’exclusion de toute autre activité réglementée ou n’entrant pas dans le champ de l’assurance groupe RC.

Ci-après dénommé le « Bénéficiaire »

**D'AUTRE PART**

**IL A ETE CONVENU DE PROROGER D’UNE DUREE DE 12 MOIS**

**SOIT JUSQU’ AU // LE CAPE SIGNE LE //**

**SELON LES TERMES DE :**

**ARTICLE 9 : DUREE DE LA CONVENTION**

« Le présent contrat prend effet à la date du //

Le présent contrat est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la signature du contrat, soit jusqu’à la date du //

Il est renouvelable par écrit deux fois pour une période de 12 mois pour chaque renouvellement, sans que la durée totale du contrat renouvelé puisse excéder 36 mois. »

**LES AUTRES TERMES DE LA CONVENTION RESTENT IDENTIQUES**

Fait à Lyon le / /

En trois exemplaires

M. de TESTA M/Mme (…)

Signature de l’organisme accompagnateur Signature du Bénéficiaire